

DÉCHETS VERTS

Prévenir et valoriser : une nouvelle culture

- Les collectivités ont composté un million de tonnes de déchets verts en 2005.
- Les coûts de traitement et de transports s'accroissent.

La production de déchets verts ne cesse de progresser. «En 2005, un million de tonnes produites par les collectivités ont été déposées sur des plateformes de compostage (*), indique Denis Mazaud, ingénieur expert au département gestion optimisée des déchets à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Le terme de déchets verts recouvre les tontes de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage ou encore les tailles des arbustes et autres haies.

AVIS D'EXPERT Christophe Galbrun, sélectionneur de gazon pour la société DLF

« Certaines herbes produisent deux fois plus de déchets »



«Le choix d'une pelouse est essentiel si l'on veut éviter de crouler sous les tontes. Les espèces sauvages et fourragères produisent jusqu'à un kilo de déchets au mètre carré par an, soit dix tonnes à l'hectare. Elles poussent jusqu'à deux fois plus vite que les variétés de gazon qui ont bénéficié des efforts de sélection, notamment pour limiter leur croissance. Une cinquantaine sont commercialisées. Contrairement à ce que

pensent les agents d'entretien des espaces verts, le gazon, une fois installé, demande moins d'entretien que l'herbe qui pousse naturellement. Le "Ray Grass" anglais, qui est une espèce sauvage, est celle sur laquelle on a fait le plus de progrès. Les dernières variétés produisent beaucoup moins de déchets et présentent une grande résistance au piétinement. C'est l'idéal pour les pelouses des stades.»

A Rennes (209 610 hab., Ile-et-Vilaine), où la surface d'espaces verts est passée de 60 hectares en 1966 à 850 hectares en 2008, la production de déchets végétaux atteint 4 500 à 5 000 tonnes par an. « Leur élimination présente un coût environnemental souvent sous-estimé, notamment du fait des transports, constate Bertrand Martin, responsable de la gestion des jardins. Mais aussi une charge financière conséquente. Une étude sur le parc du Thabor l'évalue à 120 euros la tonne, transport et compostage compris. »

Choisir les espèces. Même analyse à Angoulême (46 000 hab., Charente): « Nos 320 hectares d'espaces verts ont généré, l'an dernier, 8 300 mètres cubes de déchets évacués en station de compostage, détaille Didier Rippe, responsable des espaces verts. Selon notre conception actuelle, le jardin urbain doit rester propre et taillé au cordeau. Résultat: il produit des déchets, consomme de l'énergie et des matières premières. Il faut changer nos pratiques d'entretien et tendre vers une gestion plus durable pour composer avec la nature plutôt que la combattre. »

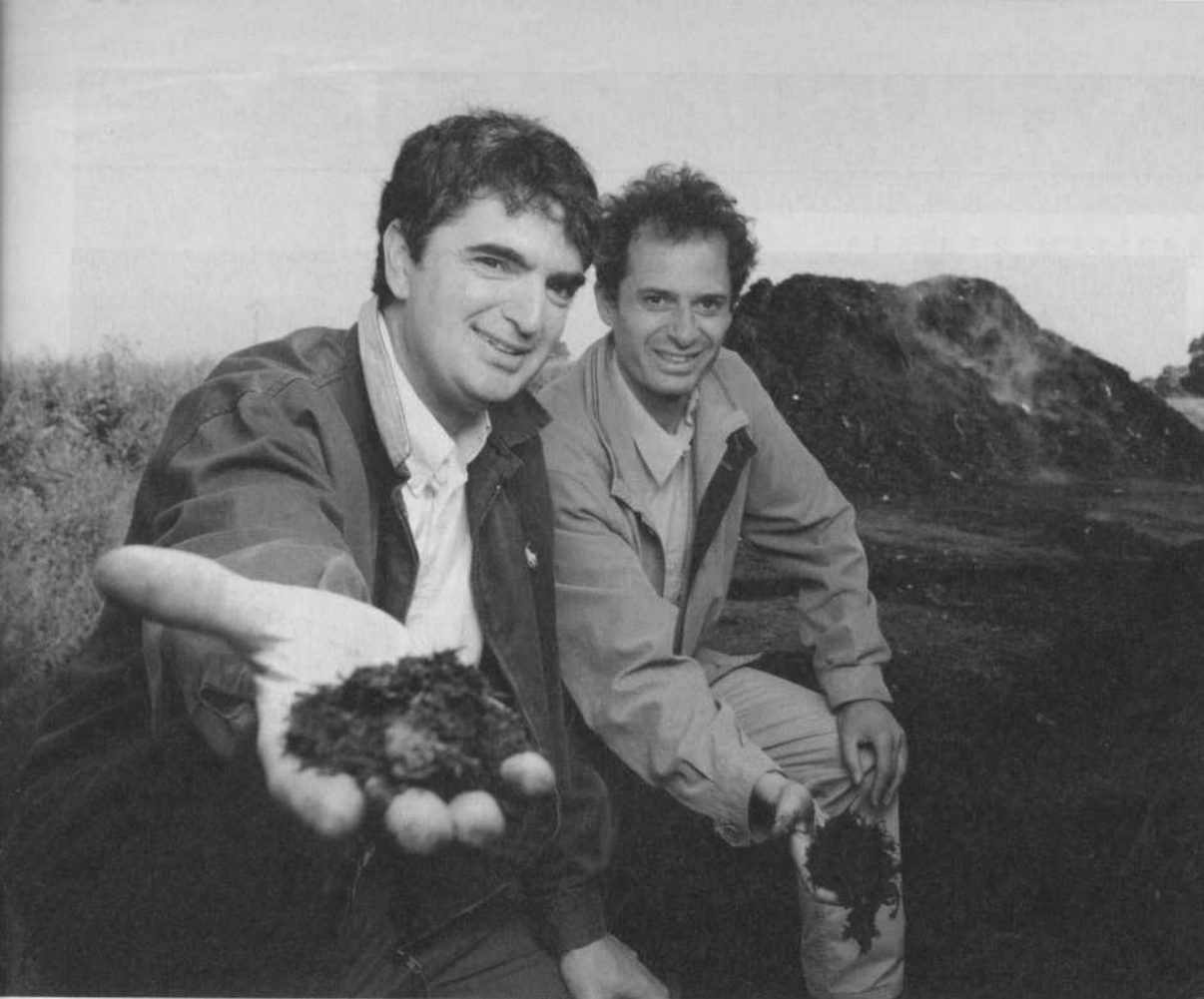
Une stratégie adoptée par de plus en plus de collectivités, guidées par le principe selon lequel « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». Pour diminuer la production végétale et, par conséquent, les résidus de taille dont il faudra se débarrasser, il convient en premier lieu de choisir des espèces peu prolifiques.

LES CHIFFRES CLÉS

- 4 500 tonnes par an: c'est la production de déchets verts d'une ville disposant de 850 ha de jardins et 26 000 arbres d'alignement.
- 50 à 60 % des déchets verts proviennent de la taille des haies et des arbustes (*).
- 15 à 20 % sont issus des résidus d'élagage et d'abattage d'arbres.
- 15 à 20 % proviennent des feuilles ramassées dans les jardins et sur la voirie.
- 5 à 8 % sont des déchets provenant de tonte.

[*] Données de la direction des jardins de la ville de Rennes.

« Certains arbustes, très prisés encore récemment pour former des haies, tel que l'elaeagnus, doivent être taillés jusqu'à trois fois par an pour être maîtrisés, car ils poussent vite et sont envahissants, souligne Christian Griffon, gestionnaire des grands espaces naturels à la direction des parcs et jardins de la ville d'Angers (152 340 hab., Maine-et-Loire). Lorsque nous aménageons de nouveaux jardins ou remanions des espaces existants, nous sélectionnons des essences à pousse lente qui ont aussi l'avantage d'exiger un entretien moins lourd. La taille d'arbustes représente 2 500 tonnes de déchets par an et le premier poste de main-d'œuvre du service, avec près de 60 000 heures. » Il en va de même pour le gazon. Moins il croît, moins il nécessite de tonte et moins il produit de déchets. Les variétés à croissance peu rapide sont donc de plus en plus privilégiées.



Une plateforme dédiée aux feuilles de voirie

A Rennes, 600 tonnes de feuilles sont ramassées sur la voirie chaque année. Elles sont valorisées sur une plateforme de compostage dédiée. D'abord mélangées à un tiers de déchets verts, elles sont entassées en tas de trois mètres de haut. Ces andains sont retournés six fois par an. Puis, six à huit mois plus tard, ce mélange est criblé. 1000 tonnes de produits entrants (déchets verts plus feuilles) produisent 200 à 250 tonnes de compost. Le compostage est réalisé par une entreprise d'insertion.

Bertrand Martin (au premier plan), responsable de la gestion des jardins à Rennes, et Sylvain Segal, responsable du pôle traitement et prévention des déchets à Rennes métropole.

R. ESCHER

La production végétale dépend également de la disponibilité en eau et en nutriments dans le sol. La gestion différenciée des espaces verts permet de jouer sur ces deux leviers. Les protocoles d'entretien varient du plus horticole au plus naturel. Si dans les parcs haut de gamme, la pelouse et les massifs sont largement fertilisés et arrosés, c'est de moins en moins le cas dans les jardins d'accompagnement, agrémentant les immeubles ou les voies de circulation et, a fortiori, dans les sites où l'ambiance champêtre est favorisée.

Avantages du broyat. « Beaucoup d'arrosages et de nutriments produisent quantité de déchets, poursuit Christian Griffon. Nous avons donc réduit les engrais azotés et les arrosages, quitte à ce que l'herbe jaunisse un peu sur les pelouses extensives. Cette stratégie nous a permis de diminuer de 15 à 20% notre consommation d'eau ces deux dernières années. » Deuxième règle essentielle pour diminuer le volume de déchets verts arrivant en plate-

Que faire des feuilles mortes ?

Les feuilles mortes représentent jusqu'à un quart des déchets verts. A Angers, 60% sont collectées sur la voirie. Elles doivent souvent être éliminées en décharge, car elles sont mélangées à du plastique, du verre... Depuis deux ans, Rennes les valorise. Des analyses ont montré que le compost obtenu est compatible avec les normes de l'agriculture bio. Les feuilles sont mélangées à d'autres déchets verts, broyées puis criblées après plusieurs mois de maturation. « La ville va agrandir sa station de compostage pour un coût de 200 000 euros, dont nous allons subventionner la moitié, indique Sylvain Segal, responsable du pôle traitement et prévention des déchets à Rennes métropole. Cette solution évite de payer pour enfouir de la matière organique, qui trouve ici son utilité. »

formes de compostage: ne pas les considérer comme des résidus, mais comme des ressources pour les jardins. Ainsi, la matière organique obtenue en broyant les feuilles mortes et les résidus de taille d'arbuste peut être utilisée soit comme apport de carbone dans des composteurs, soit étalée au pied des arbres.

« La fabrication de broyat présente de multiples avantages, observe Christian Griffon. D'abord, nous avons

constaté qu'elle permet de réduire de 15 à 20% les coûts de transport et de compostage par tonne de déchets de taille produite. Ensuite, le paillis nourrit naturellement la terre, qui n'a plus besoin d'engrais chimique. Il limite l'invasion par des mauvaises herbes et donc l'utilisation de dés herbant. Enfin, il améliore et maintient l'humidité du sol. »

Une technique également développée par la ville de Rennes qui, depuis

2004, a acheté huit broyeurs attelés sur des tracteurs. Depuis 2005, Rennes métropole accorde des subventions aux collectivités pour l'achat de matériel indispensable au recyclage des déchets verts et notamment de broyeurs. Pour ce type de machine, l'aide s'élève à 50% du prix. « Notre commune est la première à s'être associée à six autres pour acheter un gros broyeur, témoigne Roland Sarrelabout, maire adjoint de la commune de Rheu (8 200 hab.), proche de Rennes. Il faut dire que le traitement de nos déchets nous coûtait 35 000 à 40 000 euros par an, soit le prix de l'appareil. Avec l'aide de Rennes métropole, il nous revient à 1 000 euros par an. Mieux, la plupart de nos résidus de taille sont transformés en broyat et épandus sur les parterres. »

Le mulching repose sur le même principe. Cette technique consiste à hacher finement l'herbe que l'on laisse sur le sol. Le gazon étant composé à 90% d'eau, il se dégrade naturellement et fertilise le sol. Sur-tout, il n'y a pas de ramassage et pas de déchets à traiter.

Transformer sur place les déchets issus de chaque jardin

■ ■ ■ «A Angers, les pelouses s'étendent sur 180 hectares sur un total de 565 hectares d'espaces verts et d'installations sportives, développe Christian Griffon. Avant que nous n'adoptions le mulching, elles produisaient 400 tonnes de tontes par an, soit 12% du volume total de déchets. Aujourd'hui, 85% des surfaces tondues ne sont pas ramassées grâce à ce système.» Quant aux feuilles mortes, elles sont soufflées vers les haies où elles constituent une source immédiate de matière organique.

Stratégie du compostage. Le bois d'élagage et d'abattage des arbres peut être valorisé: c'est le cas à Rennes, qui diminue ainsi les coûts de transport et de compostage. Les branchages sont fendus, broyés et transformés en plaquettes pour 60 euros la tonne (contre 120 pour le compostage, transport inclus). Ces plaquettes sont ensuite utilisées pour le paillage.

A Angers, les 200 tonnes de plaquettes produites dans l'année fournissent un combustible aux chaudières à bois des bâtiments du centre technique. La ville estime que les différentes techniques de valorisation des déchets verts ont permis d'économiser 600 heures de transport par camion chaque année. Mais l'idéal serait de tendre vers le zéro transport. Autrement dit, de transformer sur place les déchets issus de chaque jardin.

La ville d'Angoulême s'apprête à lancer, l'hiver prochain, un test sur une plate-bande de 5000 mètres carrés, installée sur le terre-plein central d'un boulevard urbain. «Nous allons y planter un mélange d'espèces vivaces, d'arbustes, de prairies fleuries, de gazon pour



Nicolas Senéchau, DGS du Smicval du Libournais Haute Gironde: «Depuis 2006, les tonnages de déchets ont progressé de 45%.»

SMICVAL DU LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE

Partenariat avec les communes

«**L**es producteurs de déchets verts (communes, particuliers et artisans) devraient cette année apporter en déchetterie l'équivalent du poids de deux tours Eiffel, soit 20 000 tonnes, constate Nicolas Senéchau, DGS du Smicval du Libournais Haute Gironde (143 communes, 180 000 hab.). Depuis 2006, les tonnages ont progressé de 45%.» Sur le territoire de l'intercommunalité, la production provenant de l'entretien des espaces verts peut être estimée à 1 400 tonnes par an. «Lorsqu'une commune de 10 000 habitants apporte 300 tonnes de déchets verts dans une déchetterie située à 30 kilomètres de la plateforme de compostage, le coût global varie de 28 000 à 40 000 euros, selon que le traitement est plus ou

moins poussé, poursuit Nicolas Senéchau. Le syndicat n'ayant jamais pris la décision de faire payer les communes, il débourse environ 150 000 euros TTC par an pour la gestion des déchets verts et envisage de facturer ce service dès 2010.» Afin de maîtriser la production, le Smicval a engagé une réflexion sur la prévention avec les collectivités. Cinq ambassadeurs du tri ont suivi, en 2008, une formation de guide composteur auprès de l'association Les jardins d'aujourd'hui, à Bordeaux, avec le financement de l'Ademe et du conseil général (28 000 euros chacun). Depuis, le syndicat organise régulièrement des sessions de formation pour les agents des communes, au cours desquelles les guides composteurs diffusent leur savoir.

obtenir un maximum de diversité végétale, précise Didier Rippe. Les déchets produits seront broyés sur place et transformés en matière organique dans des composteurs installés sur l'herbe comme de nouveaux éléments décoratifs.»

Stratégie identique à Rennes où la direction des jardins souhaite installer, dès 2010, un site expérimental de micro-compostage dans le parc

du Thabor. «Nous avons réalisé une étude qui montre que c'est techniquement faisable, notamment en termes de charge de travail pour l'équipe, et acceptable en termes d'aménagement dans un parc historique, tout en divisant par deux les coûts de gestion des déchets, se réjouit Bertrand Martin. Enfin, plutôt que de cacher le tas de compost, nous allons le mettre en avant

et organiser des activités pédagogiques autour. Si l'expérience est concluante, nous la généraliserons à l'ensemble de nos parcs fermés.»

Isabelle Verbaere

(*) Enquête Ademe 2007 sur les plateformes de compostage et déchets organiques, qui n'est pas encore publiée.

CONTACTS

■ **Ville de Rennes**, Bertrand Martin, tél.: 02.23.62.19.40.
■ **DGS du Smicval du Libournais**, Nicolas Senéchau, tél.: 05.57.55.39.79.